

<http://gec.venissieux.org/Compte-de-gestion-2020>



Compte de gestion 2020

- La lettre -



Date de mise en ligne : mardi 20 juillet 2021

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits réservés

Toute dépense décidée sur le budget de la ville se traduit par un acte du trésor public. Cette séparation de celui qui décide de la dépense publique et de celui qui l'exécute, est au coeur de la comptabilité publique.

Elle est pourtant remise en cause par des réformes qui ne font pas de bruit mais vont rapprocher la comptabilité publique de la comptabilité privée. L'enjeu est pourtant la possibilité pour le citoyen de vérifier la dépense publique.

A force de réduction massive des emplois du ministère des finances, il y a de moins en moins de comptables publics, la loi ELAN a décidé d'appliquer la comptabilité privée aux offices publics de logements. Le rapprochement comptabilité publique et privée organise le désengagement de l'État au coeur de ce qui paraissait intouchable, le trésor public. Rappelons que c'est la révolution française qui a imposé que l'argent public n'était pas de l'argent privé et méritait une organisation dédiée et nationale !

Rappelons-nous que le gouvernement a demandé aux bailleurs sociaux de vendre des logements pour équilibrer leurs comptes. Un jour, il proposera de vendre des routes ou des écoles pour pouvoir payer des services sur lesquels l'État se désengage.

La même réforme permettra de réaliser des dépenses qui sortent du budget voté sans repasser par le conseil municipal. Pour l'instant, ce sera limité, mais progressivement, ce sont tous les outils qui garantissent aux citoyens la capacité de contrôler l'usage de l'argent public qui sont mis en cause.

[Pour lire l'intervention complète...](#)